



AMTA

Audit, Management & Tax Advising

54 Avenue Charles Nicolle
Mutuelleville – Tunis 1002

Tél.: (216) 71 28 79 21

Fax.: (216) 71 28 79 22

**RAPPORTS DE COMMISSARIAT AUX
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010**

***SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE
GROS « SOTUMAG » S.A***

MAI 2011



AMTA

Audit. Management & Tax Advising

54 Avenue Charles Nicolle
Mutuelleville – Tunis 1002
Tél.: (216) 71 28 79 21
Fax.: (216) 71 28 79 22

Tunis, le 11 Mai 2011

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2009, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- L'audit des états financiers de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG », tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir un total net des actifs de **17 839 KDT**, un bénéfice de l'exercice avant modification comptable s'élevant à **278 KDT** et une variation négative des flux de trésorerie de **2 070 KDT** ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

1. Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les Organes de Direction et d'Administration de votre Société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

AMTA

**54 Avenue Charles Nicolle 1002
Tunis
Tél: 71 28 79 21 Fax: 71 28 79 22**

Mail: amta.consult@planet.tn

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la Société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les comptes annuels

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société au 31 décembre 2010, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

4. Vérifications et informations spécifiques

- 4.1- Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.
- 4.2- En application des dispositions de l'article 19 du décret 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société à la réglementation en vigueur. Ces titres sont tenus par un intermédiaire en bourse agréé.
- 4.3- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telles que modifiées par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons effectué une évaluation du système de contrôle interne objet de notre lettre de contrôle interne présenté et examiné par Le conseil d'administration lors de sa réunion en date du 29 avril 2011. Sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes internationales d'audit, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

**Le Commissaire aux Comptes
Raja Ismaïl**



AMTA Raja Ismail

Audit, Management & Tax Advising

54 Avenue Charles Nicolle
Mutuelleville – Tunis 1002
Tél.: (216) 71 28 79 21
Fax.: (216) 71 28 79 22
E-mail : amta.consult@planet.tn

Tunis, le 11 Mai 2011

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Société, relative à l'exercice clos le 31 décembre 2010, et en application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 9 du décret n°87-529 du 01 avril 1987, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations réalisées

Votre conseil d'administration ne nous a pas informés de conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010. Cependant les travaux effectués nous a permis de relever les points suivants :

- 1) La SOTUMAG a comptabilisé des charges au profit de la tutelle pour un montant annuel de **221 Milles dinars** au titre de location des voitures et de gardiennage des locaux.
- 2) La direction de la SOTUMAG a comptabilisé des dons et subventions pour un montant annuel de **339 Milles dinars** au titre de l'année 2010. Ces dons et subventions ne sont admis en déduction fiscale qu'à concurrence de **15 milles dinars**. Ces montants devront recueillir l'autorisation du conseil d'administration et l'approbation de votre Assemblée telle qu'il a

été demandé par certains actionnaires au cours de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2010.

- 3) Une convention entre la société SOTUMAG et l'établissement Trabelsi et Fils portant sur la location d'un espace de 50 m² au niveau du pavillon de poisson. Le montant annuel de la location est de Deux Mille Dinars (2 000 DT).

L'exécution de ces opérations, conclues durant les exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

2. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

3.1- Les obligations et engagements de la Société envers la direction tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se présentent comme suit :

- La rémunération mensuelle brute du Président Directeur Général a été ramenée par Arrêté du premier ministre du 17 Mars 2010 de 2 570 DT à 2 950 DT. Elle a été évaluée pour un montant annuel brut de **45 272 DT** (y compris les charges légales). Par ailleurs les avantages en nature ont été attribués par le Décret n°90-1855 du 10 Novembre 1990, fixant le régime de rémunération des chefs d'entreprise à majorité publique. Ces avantages ont été évalués par la société comme suit :
 - Un quota de 500 litres de carburant servi mensuellement évalué au titre de l'année 2010 à la somme de **7 845 DT**
 - Une voiture de fonction dont l'amortissement au titre de 2010 est comptabilisé pour un montant de **9 293 DT**;

3.2- Les obligations et engagements de la Société envers son président directeur général, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010, se présentent comme suit (en DT) :

	P.D.G	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme	62 410 DT	5 383 DT*
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiement en actions		
TOTAL	62 410 DT	5 383 DT

* : Il s'agit des droits au congé et des charges légales non encore payés au 31/12/2010.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

AMTA Raja Ismaïl
Raja Ismaïl

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2010
(Exprimé en dinars tunisiens)

Actifs	Notes	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1	175 510	151 657
Amortissements		-153 925	-135 054
		21 585	16 603
Immobilisations corporelles	2	30 701 872	27 955 536
Amortissements		-19 379 825	-18 502 933
		11 322 047	9 452 603
Immobilisations financières	3	342 015	349 542
Provisions		-12 288	-12 288
		329 727	337 254
Total des actifs immobilisés		11 673 359	9 806 460
Total des actifs non courants		11 673 359	9 806 460
ACTIFS COURANTS			
Stocks		20 530	29 022
Provisions		-309	-309
		20 221	28 713
Clients et comptes rattachés	4	197 372	189 161
Provisions		-193 002	-184 391
		4 370	4 770
Autres actifs courants	5	574 337	761 133
Provisions		-25 510	-20 275
		548 827	740 858
Placements et autres actifs financiers	6	4 800 000	6 400 000
Liquidités et équivalents de liquidités	7	792 074	1 261 685
Total des actifs courants		6 165 492	8 436 026
Total des actifs		17 838 851	18 242 486

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2010
(Exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres et passifs	Notes	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	8	12 000 000	9 000 000
Réserves	9	2 799 578	5 869 710
Résultats reportés		468	941
Subvention d'investissement		176 750	-
Total des capitaux propres avant résultat		14 976 796	14 870 651
Résultat de l'exercice		277 955	363 919
Total des capitaux propres avant affectation		15 254 751	15 234 570
PASSIFS			
Passifs non courant			
Autres passifs financiers	10	276 397	272 654
Total des passifs non courants		276 397	272 654
Fournisseurs et comptes rattachés	11	1 303 803	1 785 775
Autres passifs courants	12	1 003 900	949 487
Total des passifs courants		2 307 703	2 735 262
Total des passifs		2 584 100	3 007 916
Total des capitaux propres et des passifs		17 838 851	18 242 486

**ETAT DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2010
(Exprimé en dinars tunisiens)**

	Notes	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
Produits d'exploitation			
Revenus	13	7 618 528	7 177 915
Autres produits d'exploitation	14	16 195	3 511
Total des produits d'exploitation		7 634 723	7 181 426
Charges d'exploitation			
Variation de stocks imprimés spécifiques		8 492	-3 693
Achats marchandises		143 194	128 922
Achats d'approvisionnements consommés	15	419 625	404 516
Charges de personnel	15	2 912 908	2 856 147
Dotations aux amortissements et provisions	15	1 035 073	843 925
Autres charges d'exploitation	15	2 817 416	2 667 532
Total charges d'exploitation		7 336 708	6 897 349
Résultat d'exploitation		298 015	284 077
Produits de placements nets	16	227 495	424 549
Autres pertes ordinaires		-10 155	-243
Autres gains ordinaires	17	39 774	-
Résultat des activités ordinaires avant impôts		555 129	708 383
Impôts sur les bénéfices	18	-277 174	-344 464
Résultat des activités ordinaires après impôts		277 955	363 919
Résultat net de l'exercice		277 955	363 919

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE 2010
(Exprimé en dinars tunisiens)**

	Notes	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat de l'exercice		277 955	363 919
Ajustement pour amortissements et provisions		1 035 073	843 925
Amortissements des subventions			
Reprise sur provision		-16 195	-3 509
Variation des stocks	20	8 492	-3 693
Variation des clients	21	-8 211	-2 397
Variation des autres actifs	22	186 796	-87 806
Variation des passifs courants	23	81 224	79 728
Plus values /cession d'immobilisations		-36 140	-
Flux de trésorerie liés aux activités de l'exploitation		1 528 994	1 190 168
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	24	-3 388 240	-2 736 964
Encaissement Subv. d'investissement		176 750	
Encaissement provenant du remboursement des prêts aux personnels	25	7 527	2 063
Décassements affectés aux prêts aux personnels		-	-33 625
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		36 140	-
Variation des cautionnements reçus	26	3 742	-2 987
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-3 164 081	-2 771 513
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Distribution de dividendes		-315 000	-900 000
Alimentation du fonds social		-36 391	-132 337
Décassements sur fonds social	27	-83 133	13 706
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-434 524	-1 018 631
Variation de trésorerie		-2 069 611	-2 599 976
Trésorerie au début de période		7 661 685	10 261 661
Trésorerie à la fin de la période	28	5 592 074	7 661 685

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos au 31 décembre 2010

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

La Société Tunisienne de Marché de Gros (SOTUMAG) est une société anonyme constituée en 1985 dont le siège social est à Bir Kassaâ Ben Arous et au capital de Douze millions de DT composé de 12 000 000 actions de 1DT chacune.

La SOTUMAG est une société cotée en bourse, elle est chargée de l'aménagement et de la gestion du marché d'intérêt national de Bir Kassaâ en vertu de décret n° 85-125 du 25 janvier 1985.

Les principaux textes régissant la société sont :

- La loi n°84-69 du 6 août 1984 relative aux marchés d'intérêt national
- Décret n°85-537 du 5 avril 1985 relatif à l'organisation et au fonctionnement des marchés d'intérêt national
- Décret n°85-125 du 25 janvier 1985 portant création d'un marché d'intérêt national à Bir-Kassaâ et institution de son périmètre de protection
- Arrêté du ministre de l'économie nationale du 25 janvier 1985, fixant la liste des produits commercialisés au marché d'intérêt national de Bir-kassaâ et bénéficiant du périmètre de protection
- Arrêté du ministre de l'industrie et du commerce du 22 Juillet 1986, portant approbation du règlement intérieur du marché d'intérêt national de Bir-Kassaâ
- Règlement intérieur du MIN
- Décret n°86-697 du 18 Juillet 1986 relatif à la fixation des redevances à percevoir au marché d'intérêt national de Bir-kassaâ
- La loi n° 80-68 du 10 novembre 1980 ratifiant le décret loi 80-9 autorisant l'Etat à souscrire au capital de la SOTUMAG
- Le code de sociétés commerciales
- Le décret 2002-2197 relatif aux entreprises publiques etc....

La liste des produits commercialisés au marché d'intérêt national MIN est :

1. Fruits et légumes
2. Poissons, mollusques et crustacés

Les redevances de concessions d'emplacement sont fixés par le Décret n°86-697 comme suit :

- ✚ Une partie advalorem calculée sur la base du chiffre d'affaire
 1. Pour les mandataires et les sociétés de mandataires : 2% pour les fruits et légumes et 4% pour les poissons

2. Pour les coopératives de service agricole et le producteurs : 1% pour les fruits et légumes et 3% pour les poissons
- ✚ Une partie forfaitaire correspondant au loyer et qui est fixée comme suit :
3. Trente dinars (30 dinars) par m2 et par an pour les fruits et légumes
Quarante dinars (40 dinars) par m2 et par an pour les poissons

NOTE N°1 : LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le capital de la SOTUMAG a subit une augmentation de 3 000 000 DT pour passer de 9 000 000DT à 12 000 000DT et ce par incorporation des réserves extraordinaires. Cette augmentation s'est traduite par l'émission de 3 000 000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune et la distribution aux actionnaires d'une action gratuite pour trois actions anciennes conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue le 21/06/2010.

NOTE N°2 : NOTE RELATIVE AU REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 ont été élaborés par référence aux normes comptables tunisiennes en vigueur et en respect des conventions prévues par le système comptable des entreprises.

L'unité monétaire dans laquelle sont exprimés les états financiers est le dinar tunisien.

La règle de mesure utilisée dans les états financiers est le coût historique.

Les états financiers sont établis dans la perspective de continuité de l'exploitation.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés sont pour l'essentiel énoncés dans les notes aux états financiers.

NOTE N°3: IMMOBILISATIONS CORPORELLE ET INCORPORELLES

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les éléments incorporels figurant au bilan sont des actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, destinés à être utilisés pendant plus d'une période comptable pour les besoins propres de la Société.

Ils contribuent à l'augmentation des avantages économiques futurs de la société et peuvent être mesurés de façon fiable.

Les logiciels sont amortis d'une manière linéaire sur une période de trois (3) ans, la règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites parmi les actifs conformément à la norme comptable Tunisienne n°5.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition toutes taxes comprises. Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables, ainsi que les autres frais engagés pour mettre le bien en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les dépenses postérieures relatives aux immobilisations corporelles prises en compte sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci quand elles contribuent à l'amélioration des avantages futurs attendus.

La société pratique la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux retenus sont ceux prévus par l'arrêté du Ministre des Finances du 15/01/1990 tel que modifié par Décret n° 2008-492 du 25 février 2008, fixant les taux maximum des amortissements linéaires. La base d'amortissement est le coût d'acquisition.

3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les immobilisations financières sont constituées des éléments suivants :

- Les prêts à plus d'un an accordés au personnel dans le cadre du fonds social ;
- Les titres de participation.

Ces derniers sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banques sont exclus. Ils font l'objet d'un réajustement en fin d'exercice à leur juste valeur. Les moins – values dégagées sont provisionnées.

4 : LES REVENUS :

Les produits sont constatés quotidiennement pour les redevances sur chiffre d'affaires et mensuellement pour les loyers.

5 : LES PLACEMENTS :

Les placements de la SOTUMAG sont des placements à court terme et très liquides. Ils sont constitués principalement par des dépôts à terme et des bons de trésor. A la date d'arrêté des comptes, les intérêts courus et non encore échus sont comptabilisés en tant que produits à recevoir.

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
Titres de participation (Foire Internationale de Tunis)	40 000	40 000
Dépôts et cautionnements	2 780	2 780
Prêts à plus d'un an au personnel	299 235	306 762
Total en DT	342 015	349 542

Les titres de participations sont provisionnés à concurrence de 12 000 DT et n'a pas fait l'objet d'une reprise.

NOTE N°4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ce compte totalisant un solde de 197 372 DT au 31/12/2010 est mouvementé par le règlement des effets à recevoir. De même, ce compte contient le montant des loyers anciens dont le recouvrement est incertain. Des actions en justice ont été intentées en vue de procéder au recouvrement de ces loyers inscrits au niveau de ce compte. Les provisions constatées sur ces loyers sont estimées au cas par cas selon les possibilités d'exécution des jugements rendus par les tribunaux.

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
Clients et comptes rattachés	197 372	189 161
Provision	<193 002>	<184 391>
Total en DT	4 370	4 770

NOTE N°5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
<i>Personnel, Prêts à mois d'un an</i>	123 770	147 403
<i>Crédit d'impôt</i>	102 503	293 719
<i>Débiteurs divers</i>	63 462	48 601
<i>Produits à recevoir</i>	162 570	142 742
<i>Charges constatées d'avance</i>	122 032	105 475
<i>Fournisseurs avances/commandes</i>	0	23 193
Total en DT	574 337	761 133
Provision	<25 510>	< 20 275>

Total en DT	548 827	740 858
--------------------	----------------	----------------

Les autres actifs courants se composent principalement des deux subdivisions suivantes :

1. PRODUITS A RECEVOIR

Le compte produit à recevoir enregistre principalement les loyers à recevoir sur les mandataires et grossistes pour un montant de 133 888 DT les produits financiers sur placement et comptes courants à recevoir pour un montant de 28 682 DT.

2. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avances représentent essentiellement des stocks de fournitures de bureau, de carburants, de fournitures électriques et de pièces de rechange.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

L'excédent de la trésorerie de la SOTUMAG s'élevant au 31/12/2010 à 4 800 000 DT, est placé dans des comptes à terme auprès des institutions financières de la place.

NOTE N°7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
Banques	791 658	1 260 775
Caisses	416	910
Total en DT	792 074	1 261 685

Le montant de cette rubrique s'élève à **792 074** DT et comprend le disponible des comptes courants ouverts auprès des banques., ainsi que les liquidités déposées dans les caisses.

NOTE N°8 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social qui s'élève à 12 000 000 DT est composé de 12 000 000 actions de 01DT chacune et réparties comme suit :

Actionnaire	Pourcentage de participation
Etat Tunisien	37,5%
Public	49,96%
OCT	7,55%
Autres	4,99%
TOTAL	100%

Il est à signaler que le capital est passé de 9000 000DT à 12 000 000DT soit une augmentation de 3000 000DT par incorporation des réserves décidée par l'Assemblée Générale extraordinaire tenue le 21/06/2010.

NOTE N°9 : RESERVES ET RESULTATS REPORTEES

Elles sont constituées principalement par la réserve légale alimentée durant les années précédentes par le prélèvement de 5 % sur la rémunération du capital. Durant l'année 2010 la société a procédé à une augmentation du capital social par incorporation des réserves à concurrence de 3000 000 DT.

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
Réserves légales	900 000	900 000
Réserves extraordinaires	1 437 868	4 424 868
Dotations fonds social	421 710	504 842
Autres réserves	40 000	40 000
Total en DT	2 799 578	5 869 710

Le Tableau des mouvements des capitaux propres s'analyse comme suit :

Désignation	Total des capitaux propres	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fonds social	Réserves Extra-ordinaires	Autres réserves	Résultats de l'exercice 2009	Résultats reportés
Solde au 31/12/09								
(Avant affectation)	15 234 570	9 000 000	900 000	504 842	4 424 868	40 000	363 919	941
Affectation approuvée par l'A.G.O. du 21/06/2010								
Réserves légales		-	-	-	-	-	-	-
Réserves pour fonds social		-	-	36 392	-	-	-36 392	-
Dividendes exercice 2009		-	-	-	-	-	-315 000	-
Réserves extraordinaires		-	-	-	13 000	-	-13 000	-
Variation des résultats reportés		-	-	-	-	-	473	-473
Dons octroyés		-	-	-172 505	-	-	-	-
Remboursements		-	-	52 981	-	-	-	-
Augmentation du capital		3 000 000	-	-	-3 000 000	-	-	-
Solde au 31/12/2010	14 800 046	12 000 000	900 000	421 710	1 437 868	40 000	0	468

NOTE 10 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
Cautionnements reçus	276 397	272 654
Total en DT	276 397	272 654

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2010 un solde créditeur de 276 397 DT représentant les cautionnements pris en garantie par la « SOTUMAG » sur les opérateurs du MIN.

NOTE N°11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
- Fournisseurs d'exploitation	661 196	620 635
- Fournisseurs d'immobilisations	323 603	646 998
- Fournisseurs retenues de garantie	319 004	518 142
Total en DT	1 303 803	1 785 775

NOTE N°12 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
- Personnel - provisions pour congés à payer	146 544	126 373
- Etat, impôts et taxes	531 569	494 094
- Fonds National de l'Emploi	50 542	56 961
- Organismes de sécurité sociale	173 281	160 164
- Crédoeurs divers	68 152	55 106
- Comptes de régularisation passifs	33 812	47 346
- Provision pour litige	0	9 443
Total en DT	1 003 900	949 487

NOTE N°13 : REVENUS

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
- Redevances fruits et légumes	4 053 693	3 891 239
- Redevances poissons	2 113 778	1 859 898

- Ventes Glaces	58 076	66 460
- Loyer entrepôt frigorifique	85 324	105 062
- Ventes imprimés spécifiques	190 702	172 249
- Loyer fruits et légumes	667 676	642 560
- Loyer poissons	82 000	82 000
- Loyer magasins de dattes	94 056	89 469
- Loyer carreaux melon et pastèque	2 500	5 663
- Loyer entrepôt emballages	54 063	50 125
- Loyer divers	175 161	170 829
- Autres revenus	41 499	42 361
Total en DT	7 618 528	7 177 915

NOTE N°14 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Cette rubrique présente au 31/12/2010 un solde créditeur de 16 095 DT représentant :

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
La reprise sur provisions et amortissements	16 195	3 509
Produit net / cession d'imm. Et autres gains	0	2
Total en DT	16 195	3 511

NOTE N°15 : CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges de l'exercice 2010 s'élèvent à **7 350 612** DT accusant une augmentation de 443 263 DT. Cette augmentation s'explique principalement par :

1. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

La rubrique s'élève à **419 625** DT accusant une augmentation de 15 109 DT . Le détail de la rubrique se détaille comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
Fournitures consommables	36 053	25 621
Achats non stockés de matières	8 122	5 295
Achats non stockés de fournitures	1 461	1 722
Eau	72 978	76 220
Electricité	250 133	248 960
Carburant	53 322	48 205
Achat lié à une mod. comptable	122	133
Transfert de charges électricité + eau	<2 566>	<1 640>
Total en DT	419 625	404 516

2. CHARGES DE PERSONNEL

La rubrique s'élève à **2 912 908** DT accusant une augmentation de 76 761 DT due principalement à :

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
Salaires permanents	2 275 904	2 222 515
Salaires occasionnels	13 744	13 957
Congés payés	20 171	18 405
Charges sociales	391 703	382 950
Autres charges sociales	249 949	224 033
Charges de personnel liées à une modif. Compt	-	1 798
Transfert de charge appointements	<21 538>	<7 511>
Transfert de charge Assurances Groupe	<17 025>	-
Total en DT	2 912 908	2 856 147

- l'avancement normal et statutaire des agents de la SOTUMAG.
- Aux augmentations salariales 2010.

3. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

La rubrique s'élève à **1 035 073** DT accusant une augmentation de 191 150 DT par rapport à l'exercice précédent, laquelle augmentation est détaillée dans le tableau suivant :

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	18 872	18 826
Dotations aux prov. pour dépréciation clients	14 521	10 475
Dotations aux amortis. des immob. corporelles	996 287	813 662
Dotations aux prov. pour dépréc. des autres actifs courants	5 393	962
Total en DT	1 035 073	843 925

Cette augmentation est due essentiellement à l'achèvement des travaux du projet de transformation des abris M + P en pavillon F +L .

4. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

La rubrique s'élève 2 817 416 DT accusant une augmentation de 149 884 DT qui s'explique principalement par l'augmentation de la rubrique services extérieurs.

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
- Services extérieurs	1 733 515	1 548 335
- Autres services extérieurs	994 998	1 034 978
- Charges diverses ordinaires	16 500	12 000
- Impôt taxes et vers. assimilés	93 002	88 684
- Transfert de charges	- 20 599	-16 465
Total en DT	2 817 416	2 667 532

NOTE N°16 : PRODUITS DE PLACEMENTS NETS

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
Produits des placements	224 935	422 501
Produits des participations	2 560	2 048
Total en DT	227 495	424 549

Une diminution de 197 054 DT a été enregistrée au niveau des produits des placements suite au financement des projets réalisés par la SOTUMAG au moyen de ses fonds propres.

NOTE N°17 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
Produits divers ordinaires	39 773	0
Produits divers ordinaires liés à une mod. Compt.	1	0
Total en DT	39 774	0

Ce montant représente le produit de cession de 5 voitures de service totalement amorties et appartenant à la SOTUMAG.

La procédure de vente a été faite conformément à la législation en vigueur.

NOTE N°18 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

	Exercice clos le 31 décembre 2010
Bénéfice brut comptable	555 130
Réintégrations	+ 548 466
Déductions	- 179 681
Bénéfice imposable	923 915
Impôt sur les sociétés (30%)	277 174

NOTE N°19 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

1°/ Cautionnements définitifs au titre des marchés ci-après :

Titulaire du marché	Objet du marché	Montant du cautionnement DT	
		2010	2009
Sté INES	Produit de peinture	-	211
SOTUGES	Gardiennage	9 061	9 061
TES	Transport et dénaturation des déchets	8 851	8 851
COTIM	Imprimés spécifiques	6 205	6 205
COTIM	Imprimés spécifiques	5 799	5 799
Ets MAKNI Nôoman	Construction local archive atelier et magasin	-	12 450
Horizon 2000	Fourniture de bueaux	290	290
Entreprise Ben Arbia	Drainage des eaux pluviales	-	7 777
Entreprise Ben Arbia	Construction d'une zone de glaçage	-	30 107
Entreprise Ben Arbia	Travaux de mise à niveau de la halle poissons	-	25 618
Entreprise Ben Arbia	Transformation de 2 abris M+p en 2 pavillon F + L	272 857	68 357
SOBEDIF	Construction d'une clôture	98 987	25 485
SOBEDIF	Aménagement parking et espace M +P	104 945	104 945
SOTUGES	Nettoyage du MIN	11 768	-
Solar Energy Systems	Unité de valorisation des déchets	326 291	-
	TOTAL :	845 054	305 156

NOTE N°20 : VARIATION DES STOCKS

Cette variation présente au 31 décembre 2010 un solde négatif de - **8 492DT** et se détaille ainsi :

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
Stock au 31/12/N	20 530	29 022
Stock au 31/12/N-1	<29 022>	<25 329>
Variation des stocks (DT)	<8 492>	3 693

NOTE N°21 : VARIATION DES CLIENTS

La variation positive des créances clients courant l'année 2010 se chiffre à 8 211 DT et se détaille ainsi :

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
Créances clients au 31/12/N	197 372	189 161
Créances clients au 31/12/N-1	<189 161>	<186 764>
Variation des créances clients	8 211	2 397

NOTE N°22 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS

La variation négative des autres actifs courant l'année 2010 se chiffre à 186 796 DT et se détaille ainsi :

	Exercice clos le 31 décembre 2010	Exercice clos le 31 décembre 2009
Autres Actifs Courants au 31/12/N	574 337	761 133
Autres Actifs Courants au 31/12/N-1	<761 133>	<673 327>
Variation des autres actifs (DT)	<186 796>	87 806

NOTE N°23 : VARIATION DES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique accuse au 31/12/2010 la somme de 79 990 DT ventilées comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Passifs courants au 31/12/N	2 307 703	2 735 262
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N	<323 603>	<646 998>
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N	<319 004>	<518 142>
Provision pour litige au 31/12/N	0	<9 443>
Fournisseur avance sur commande au 31/12/N	0	23 193
Passifs courants au 31/12/N-1	<2 735 262>	<1 966 452>
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N-1	646 998	175 591
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N-1	518 142	374 182
Provision pour litiges au 31/12/N-1	9 443	9 443
Fournisseur avances et acompte venus / commandes N-1	<23 193>	<96 908>
Variation des Passifs courants	81 224	79 728

NOTE N°24 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les décaissements relatifs aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, effectuées courant 2010, s'élèvent à 3 388 240 DT et se détaillent ainsi :

	31/12/2010	31/12/2009
Acquisitions 2009 N	<2 770 189>	<3 426 046>
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N	323 603	646 998
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N	319 004	518 142
Fournisseur avance sur commande au 31/12/N	0	<23 193>
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N-1	<646 998>	<175 591>
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N-1	<518 142>	<374 182>
Cession d'immo. Réintégration amort. Au N	<118 711>	
Fournisseur d'Immo. Avances et acompte N-1	23 193	96 908
Décaissements relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	<3 388 240>	<2 736 964>

NOTE N°25: ENCAISSEMENTS PROVENANT DES REMBOURSEMENTS DES PRETS AU PERSONNEL

La variation négative des décaissements provenant des remboursements des prêts au personnel se chiffre à la somme de 7 527 DT et se détaille ainsi :

	31/12/2010	31/12/2008
Immobilisations financières au 31/12/N (1)	342 015	349 542
Immobilisations financières au 31/12/N-1 (2)	<349 542>	<317 980>
Décaissements provenant des remboursements des prêts au personnel (DT) (1)-(2)	<7 527>	31 562

NOTE N°26: VARIATION DES CAUTIONS RECUES

La variation positive des cautions reçues s'élève à la somme de 3 742 DT. Elle se présente comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Autres Passifs Financiers au 31/12/N (1)	276 396	272 654
Autres Passifs Financiers au 31/12/N-1 (2)	<272 654>	<275 641>
Variation des cautions reçues (DT) (1)-(2)	3 742	<2 987>

NOTE N°27 : ENCAISSEMENTS SUR FONDS SOCIAL

La variation négative des décaissements sur fond social courant l'année 2010 s'élève à 67 995 DT.

	31/12/2010	31/12/2009
Dotation fonds social au 31/12/N (1)	421 710	504 843
Dotation fonds social au 31/12/N-1 (2)	<504 843>	<491 137>
Encaissements sur fond social (DT) (1)-(2)	<83 133>	13 706

NOTE N°28 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Cette rubrique totalise au 31/12/2010 la somme de 5 592 074 DT et se détaille ainsi :

	31/12/2010	31/12/2009
Placements et autres actifs financiers au 31/12/N	4 800 000	6 400 000
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/N	792 074	1 261 685
Trésorerie à la clôture de l'exercice (DT)	5 592 074	7 661 685

NOTE N°29: NOTE RELATIVE AUX EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2010 :

La Tunisie a connu à partir de la date du 14 Janvier 2011 des événements qui ont profondément marqué le cours de l'activité politique, économique et financière du pays. Ces événements ne manqueront pas d'affecter la situation de la SOTUMAG, ce qui laisse planer le risque d'une baisse de son niveau d'activité pour la période à venir mais aussi une possible dégradation de la qualité de ses risques notamment le risque social et commercial.

Au titre des risques nés en 2010, il n'ya pas de conditions existantes avant la date de clôture en lien avec les événements survenus en 2011.

Pour l'avenir, en dépit d'une reprise de l'activité économique, les événements survenus ont un impact sur la situation de la société en ce qui concerne d'une part l'insuffisance de déclarations et de paiements des loyers et des redevances par les différents intervenants sur le marché de gros et d'autre part par l'augmentation des charges suite à l'abandon par la société de la soustraction.

Le ralentissement de l'activité en 2011 d'une part et le retard pris dans la poursuite d'exploitation de la société d'autre part, sont autant de facteurs qui influenceront négativement la réalisation des prévisions initiales.

Aussi l'activité de la société devrait régresser au cours de l'exercice 2011 au moins.

Les revenus du premier trimestre de l'année 2011 ont subi une diminution de 237 KDT par rapport au premier trimestre de l'année 2010. Ainsi le total des revenus du premier trimestre de l'année 2011 est chiffré à la somme de 1435 KDT contre un total des revenus de 1672 KDT enregistré au cours du premier trimestre 2010. Par contre les charges du premier trimestre de l'année 2011 ont subi une augmentation de l'ordre de 40 KDT passant de 1574 KDT au cour du premier trimestre 2010 à un montant de 1614 KDT pendant les trois premiers mois de l'année 2011.